

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 27
du lundi 12 février 2024 à 20 heures
publiée le 19 février 2024
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois de février à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville,
sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 20

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 23

Date de la convocation : 9 janvier 2024

Date d'envoi par courrier électronique : 6 février 2024

ÉTAIENT PRESENTS (20) : M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, Mme Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, Mme Christine OUDET, M. Joseph JAFFRÈS, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, Mme Cécile CASTELNAU, Mme Dominique SCHWARTZ, M. Philippe DELCLAU, Mme Delphine COMBEBIAS, M. Lionel BURGER (arrivé à 20h32 pendant la question n° 01), M. Pascal CHARPENTIER, M. Jean-François VARGUES, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, Mme Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (3) ET ÉTAIENT ABSENTS (4) : M. Jacques GRIFFOUL (pouvoir n° 2 à M. Philippe DELCLAU), M. Nicolas GARCIN (pouvoir n° 1 à Mme Nicole BRUNEAU), M. Nicolas QUENTIN (absent), Mme Fabienne GABET (pouvoir n° 1 à Mme Delphine COMBEBIAS), Mme Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), M. Patrick PARANT (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

Assistait également à cette séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

A - Nomination d'une secrétaire de séance

Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

B - Adoption du procès-verbal de la séance n° 26 du 11 décembre 2023 : adopté à l'unanimité.

C - Ordre du jour et conflits d'intérêt

Les élus sont invités à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

D – Adoption d'un additif à l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 11 DECEMBRE 2023

Communication au conseil municipal

01 - Décision n° 18 / 2023 – École de musique municipale – Association *Dédé's Banda* – Convention de mise à disposition de la salle Francis-Poulenc 2023-2024 : pris acte.

02 - Décision n° 01 / 2024 – Chalets mobiles – Association *Anim'et vous* – Convention de gestion et d'exploitation 2024 : pris acte.

03 - Décision n° 02 / 2024 – Guilde des Carillonneurs de France – Renouvellement d'adhésion 2024 et cotisation : pris acte.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – École de musique municipale – Transfert à la communauté de communes Quercy Bouriane : adopté à l'unanimité.

02 – Dotation d'équipement des territoires ruraux – Demande de subvention – Dotation de soutien à l'investissement local – Année 2024 – Entrée sud de Gourdon : adopté par 22 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

03 – Dotation d'équipement des territoires ruraux – Demande de subvention – Dotation de soutien à l'investissement local – Année 2024 – Hangar de stockage de boues : adopté à l'unanimité.

04 – Dotation d'équipement des territoires ruraux – Demande de subvention – Année 2024 – Court de tennis d'Écoute-S'il-Pleut : adopté à l'unanimité.

05 – Dotation d'équipement des territoires ruraux – Fonds d'aide pour les solidarités territoriales du Lot – Demandes de subvention – Année 2024 – Création d'un city stade et skate park : adopté à l'unanimité.

06 – Dotation d'équipement des territoires ruraux – Demande de subvention – Année 2024 – Extension du cimetière de Prouilhac : adopté à l'unanimité.

07 – Dotation d'équipement des territoires ruraux – Demande de subvention – Année 2024 – Restructuration et rénovation du service d'état civil de la mairie : adopté à l'unanimité.

08 – Personnel municipal – Création de postes (sans recrutement) : adopté à l'unanimité.

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

09 – Budget de l'eau – Mme HAUCHECORNE – Inscription en créance éteinte : adopté à l'unanimité.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

10 – Église Saint Pierre – Travaux d'entretien – Demandes de subvention : adopté à l'unanimité.

11 – Église des Cordeliers – Travaux d'entretien – Demandes de subvention : adopté à l'unanimité.

12 – Chapelle Notre-Dame-des-Neiges – Travaux d'entretien – Demandes de subvention : adopté à l'unanimité.

13 – ENEDIS – La Poussie – Coffret basse tension – Convention de servitude : adopté à l'unanimité.

14 – Lou Vilaré – M. et Mme Christian SAUVAGE – Vente du lot n° 10 : adopté à l'unanimité.

CULTURE – PATRIMOINE – SPORT – TOURISME

15 – Bouriane Sports Évènements – Mise à disposition d'équipements sportifs – Convention 2024 : adopté à l'unanimité.

AUTRE DECISION PRISE PAR LE MAIRE DEPUIS LE 11 DECEMBRE 2023

Communication au conseil municipal

04 – Décision n° 03 / 2024 – CCAS ERDF – Village de vacances – Contrat saison estivale 2024 : pris acte.

DEUX QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

16 – Budget de l'eau – M. KALLOUCH – Inscription en créance éteinte : adopté à l'unanimité.

17 – Cinéma municipal L'Atalante – Valorisation du bénévolat : refusé par :

*** 7 voix pour (M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, Mme Nicole BRUNEAU, M. Joseph JAFFRÈS, M. Nicolas GARCIN, Mme Dominique SCHWARTZ) :**

*** 10 voix contre (Mme Christine OUDET, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, Mme Cécile CASTELNAU, Mme Fabienne GABET, Mme Delphine COMBEBIAS, M. Lionel BURGER, M. Pascal CHARPENTIER, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M. Lionel MAURY) :**

*** 6 absentions (M. Alain DEJEAN, M. Jacques GRIFFOUL, M. Philippe DELCLAU, M. Jean-François VARGUES, Mme Nicole ESPAGNAT, Mme Liliane ÉLICHABE).**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 25.

**Vu,
Le Maire de Gourdon,
Jean-Marie COURTIN**

**Vu,
La Secrétaire de séance,
Josianne CLAVEL-MARTINEZ**

